EX LIBRIS
L. DUSSIEUX

John Carter Brown
Library
Brown University

ESSAI DE PARAPHRASE

De la Réponse de M. DE HELLEN *au Mémoire de M.* DE KAUDERBACH.

Cui pudor & Juſtitiæ ſoror
Incorrupta Fides nudaque veritas,
Horat. Lib. I. Ode XX.

MÉMOIRE PRÉSENTÉ

A L. H. P. les E. E. G. G. des Provinces-Unies par M. DE HELLEN, chargé des affaires du Roi de Pruſſe, le 15 Octobre 1756.

Quando ullum invenient parem ?
Horat. Lib. I. Ode XX.

A LIEGE,
Chez PIERRE MARTEAU.

M. DCC. LVI.

PRÉFACE.

PORTER une main téméraire sur un morceau de main de maître, quelle présomption ! quelle audace ! reproche amer, que nous fera M. HELLEN *à la premiere vue de notre Paraphrase. Le Public moins prévenu & plus éclairé ne nous jugera pas sur l'étiquette du sac, il nous lira, nous comprendra, nous croira. Nous n'avons cependant ni fleurs, ni phrases cadencées, ni périodes arrondies à lui présenter ; M.* HELLEN *en sçait là-dessus plus que nous, il en répand à pleine main dans sa piéce, elle est inimitable par ses agrémens ; & l'envie de la rendre parfaite, ne nous y laisse à désirer que le vrai. C'est pour suppléer*

à ſon abſence totale, que nous y ajoute-rons quelques notes, qui, rapprochées par qui voudra bien s'en donner la peine, formeront le corps de notre Paraphraſe.

ESSAI MÉMOIRE

DE PARAPHRASE.

(a) QUI auroit la plume de l'agréable Dissertateur du vieux mot de Patrie, que de bonnes choses ne diroit-il pas sur ce mot de Maître ? L'Autrichien le prononce d'un ton affectueux, le François d'un ton majestueux, l'Espagnol d'un ton grave, l'Anglois d'un ton aigu, le Prussien d'une voix tremblante. Quel est le principe de ces

HAUT ET PUISSANS SEIGNEURS.

LE Roi mon maître (a) *n'a pû apprendre, qu'avec une extrême sensibilité*

différentes modulations ? Recherche ſçavante, que nous abandonnons à gens plus habiles que nous. Nous nous contentons de voir trembler le Pruſſien.

(*b*) Il faudroit ſçavoir par cœur ſon *Eſſai de Philoſophie Morale*, pour calculer le dégré de cette ſenſibilité. Entrepriſe qui paſſe nos forces. Nous ne ſçavons que ſentir nos maux: que les Pruſſiens calculent les leurs, s'ils peuvent.

(*c*) Il a tort ce M. *De Kauderbach*, d'avoir fait des efforts pour conter des choſes qu'un million de voix annoncent à l'Europe.

(b) *les efforts que M. le Réſident de Saxe*

vient d'employer

(c) *dans un mémoire préſenté le 29 du mois paſſé, pour prévenir*

V. H. P. contre la démarche (d) *que Sa Majeſté a eté obligée de faire*

envers la Cour de Dreſde (e), *en la préſentant ſous de fauſſes couleurs, & en exagérant d'une façon artificieuſe les circonſtances de tout ce qui s'eſt paſſé à cette occaſion.*

(*d*) Vilain tour, que de prévenir les gens contre des procédés ſi honnêtes ! ſans ce M. *De Kauderbach* LL. HH. PP. ignoreroient encore que la Saxe a été pillée, ſaccagée, abîmée.

(*e*) Quelle douceur dans cette expreſſion : *envers la Cour de Dreſde*! On diroit qu'il n'eſt queſtion que d'un office d'ami, d'un conſeil, d'un avertiſſement ſalutaire. Soixante mille Pruſſiens, qui font une démarche *envers* une Cour, ont cependant bien l'air de marcher *contre* elle ; mais peut-être n'eſt-ce qu'une faute d'impreſſion ; il falloit mettre *contre*.

M. *Hellen* a oublié les *Errata.*

Jalouſe, comme Sa Majeſté a toujours été, de ſe conſerver l'amitié & la confiance de V. H. P. (f)

(*f*) Sans doute, le congé qu'on leur donna à Embden, l'exactitude avec laquelle on paye leurs ſujets, & mille autres petites fineſſes qu'on leur fait journellement, doivent les convaincre qu'elles ne ſauroient mieux placer leur confiance que dans un ami ſi obligeant.

& de ne leur laiſſer aucun doute ſur la juſtice de ſes actions (g), *Elle m'a donné des ordres exprès de ne pas perdre un*

(*g*) Cela ſera un peu difficile ; ſoit dit avec la permiſſion de *M. Hellen.* Mais voyons

comment il s'y prendra.

(*h*) Très-bien ! M. *Hellen* eſt dans un pays commerçant, où le crédit fait tout : de mauvaiſes impreſſions feroient baiſſer les actions. On voit que M. *Hellen* étudie la Bourſe d'Amſterdam.

(*i*) Nous croirons M. *Hellen* un grand homme, ſi jamais il leur y fait voir rien de juſte qu'à l'aide d'un téleſcope Anglois.

moment pour les déſabuſer des mauvaiſes impreſſions, qu'on tache de leur inſpirer (h), *& de mettre pour cet effet devant les yeux un abregé des juſtes motifs* (i) *qui ont réglé toutes les démarches de Sa Majeſté dans cette affaire, en attendant que le tems lui permette de dévoiler à la face de toute*

l'Europe la conduite auſſi injuſte que dangereuſe, que la Cour de Saxe a tenue à ſon égard. (k).

(*k*) Voici du ſérieux. On accuſe aujourd'hui la Saxe d'une conduite auſſi injuſte que dangereuſe vis-à-vis du Roi de Pruſſe. Pour les preuves, on les donnera à loiſir: auſſi bien pourquoi ſe preſſer? Peut-être oubliera-t-on, en attendant, que le Roi de Pruſſe dans un certain Billet par lequel il fit annoncer ſa viſite au Roi de Pologne, atteſta Dieu & les hommes, qu'il ne venoit point dans de mauvaiſes inentions;

qu'il n'avoit à ſe plaindre ni du Souverain, ni du Pays, & que ce qu'il faiſoit ſe réduiſoit à une ſimple meſure de prudence & de prévoyance. Ce Billet prit ſous la preſſe la forme d'une Déclaration. Des eſprits oiſifs s'amuſerent à en faire l'analyſe, & trouverent en dernier réſultat, que le Roi de Pruſſe n'ayant d'autre ſujet de guerre contre la Saxe, que ce qui s'étoit paſſé l'an 1744, auroit dû ſe rapeller le Traité de Dreſde, qui paſſe l'éponge ſur tout cela: mais ces gens-là n'y penſoient pas. Nous n'avons pas tous la mémoire bonne; le Roi

de Pruſſe peut fort bien oublier une choſe, & ſe ſouvenir de l'autre : ainſi il peut n'avoir plus ſongé au Traité de Dreſde, & n'avoir cependant pas oublié ce qui l'a précédé. Voilà, mon cher *M. Hellen*, ce que je répliquai à mes politiques de Caffé. Survint un vilain Financier, qui nous fit paſſer tous pour des benêts. Comment, dit-il, des Traités ? des Traités ? Un conquérant penſe bien à ces inepties ? Le Roi de Pruſſe veut faire la guerre à la Reine de Hongrie ; il lui faut de l'argent, des troupes, des recrues, des canons, des vivres ; il

trouve tout cela en Saxe. Il faut un prétexte, dit-on, pour s'en emparer ; bagatelle : il n'en faut point pour gens qui le craignent, & il veut ſe battre avec ceux qui ne le craignent pas. C'eſt là le ſens, le but, & tout le ſiſtême de ſa Déclaration. Que *M. Hellen* nous pardonne, ſi nous lui addreſſons directement la parole en rapportant cet ennuyant dialogue. C'eſt un écart de notre humeur babillarde, qui nous prend toujours quand nous liſons ſes Ecrits. Mais il ne ſera plus queſtion de tout cela, lorſque *M. Hellen* nous fournira les

preuves des crimes dont il charge aujourd'hui la Saxe.

(*l*) *M. Hellen* a raiſon ; la pauvre Saxe fait aujourd'hui une vilaine grimace.

(l) *Cette Cour a mauvaiſe grace de reclamer contre le Roi les loix reſpectables des Nations, qu'Elle a été la premiere à violer envers Sa Majeſté.* (m)

(*m*) Patience. M. *Hellen* le prouvera.

Le Public eſt déja inſtruit en partie (n) *& le ſera davantage, des deſſeins dangereux que la Cour de Vienne a formés contre le Roi mon maître, & qui ne*

(*n*) Non, en vérité, M. *Hellen* ; le Public n'en ſait rien. Nous faiſons partie du public, & même d'un certain public, qui peut ſavoir quelque choſe ; mais nous ne ſavons

autre chose, sinon que la Cour de Vienne a donné un démenti public & solemnel à la vôtre sur tout ce fatras de desseins dangereux, de projets, de traités offensifs, enfantés dans le cabinet de Postdam, & présentés au public avec la derniere effronterie.

(o) La Cour de Saxe a donc pris part à un non-être. Souvenez-vous des preuves, M. *Hellen.*

tendent pas à moins, qu'à lui enlever la Silésie & à détruire même toute sa puissance.

La Cour de Saxe est entrée dans tout ce plan (o) *en se réservant, du consentement des Parties principales, de n'y point paroître, que lorsque les forces du Roi seroient si affoiblies ou partagées, qu'elle pourroit impunement lever le*

masque. Elle s'est même laissé aller jusqu'à négocier avec la Cour de Vienne sur un partage éventuel des Etats de Sa Majesté, & de stipuler pour sa part les duchés de Magdebourg & de Crossen avec les Cercles de Zullichau, de Cothus, & de Schwibus. (p)

(*p*) Nous y voilà ; l'illusion se dissipe, le prestige disparoît. Ce beau sistême d'accusation, ce Poëme épique de l'infidélité de la Saxe ; cet édifice

enchanté

enchanté n'eſt bâti que ſur un petit anacroniſme. Ce que la Saxe pouvoit ſe permettre contre ſon ennemi en 1744 & 1745, il le lui reproche en 1756, en fait un ſujet de guerre; & la raiſon dominante de tout le plan des violences qu'il lui fait éprouver, de toutes les calomnies & de toutes les noirceurs dont il charge ſa conduite, pour lui enlever juſques au triſte avantage d'exciter par ſes malheurs la compaſſion de ſes amis. *Tantæne animis cœleſtibus iræ!* L'humanité ſe révolte contre des traits ſi envenimés. Mais détournons les yeux d'un

ſpectacle ſi effrayant : il eſt un pouvoir ſuprême, qui ſe réſerve d'en demander compte à celui qui ſe croit ſuperieur à tous les êtres intelligents ſur la terre, & qui ſe fait un ſiſtême d'abuſer de la bonne foi du public, comme des forces qu'il a en main. Mais où avons-nous laiſſé notre pauvre M. *Hellen* ? Cet anacroniſme doit avoir furieuſement décontenancé la Logique de Poſtdam.

(*q*) Politique illicite, à Dreſde s'entend ; mais très permiſe, très accueillie à Poſtdam.

En attendant que l'occaſion ſe préſente d'exécuter ces vaſtes projets, les Miniſtres de Saxe ont fait jouer dans toutes les Cours de l'Europe tous les reſſorts d'une politique illicite (q) : *pour ſe frayer le chemin à l'exécution de leur plan, il ont pris à tâche de donner une tour-*

nure odieuſe à toutes les actions les plus innocentes du Roi (r), *& ils n'ont épargné*

(r) Pourquoi décrier, défigurer, dénaturer des choſes ſi rares ? Vous avez tort, Meſſieurs les Saxons : il falloit du moins en tenir note pour ſatisfaire la curioſité du Public.

ni inſinuations malignes, ni même les calomnies les plus atroces (ſ) *pour indiſpoſer tout le monde contre Sa Majeſté*,

(ſ) Autre ſottiſe, mes amis les Saxons ; vous aviez tant de vérités à dire, que vous vous pouviez bien paſſer de calomnies. Ce joli trait, cette œconomie induſtrieuſe, avec laquelle on vous enle-

va ſous main, à 50 ou 60 pour cent de perte, vos Billets de la Steuer, qu'on vous fit payer en plein; manœuvre ſavante, qu'on avoit déjà pratiquée en Angleterre avec les billets de la Siléſie; toutes les avanies qu'on vous a fait eſſuyer dans le commerce, le ton de maître qu'on a pris avec vous en toute occaſion & en pleine paix, que de titres à vous louer de votre voiſin! Que de juſtes ſujets de guerre, ſi vos forces avoient égalé vos droits!

(t) Et quand ils l'auroient fait, quel mal y auroit-il? De quel front le cabinet de Poſtdam peut-il in-

& pour lui ſuſciter des ennemis (t) *par tout.*

culper les autres de ce qu'il pratique tous les jours ? Mânes de *Polmann*, qui animez encore aujourd'hui les fureurs de *Plotho*, paroissez devant le tribunal du Public, si peu réspecté à Berlin ; rendez compte de tous les projets insidieux que vous avez voulu exécuter, contre l'authorité du suprême Chef de l'Empire, contre la Maison d'Autriche, cet ancien boulevard des libertés Germaniques, contre tous & un chacun enfin des Membres de l'Empire, qui a osé faire valoir ses droits vis-à-vis de la Maison de Brandebourg. Vos leçons fruc-

tifient entre les mains de votre digne ſucceſſeur & de ſes ſattelites *Schwarzenau* & *Rotkirch* : ils crient encore plus haut que vous, & rougiſſent moins. Montrez vos inſtructions, *Bn. Knipauſen !* Qu'avez-vous fait en Turquie, fameux *Hauden*, ſous le maſque de *Rexin*, & qu'y allez-vous faire encore, *Varenne* ? On ne vous demande rien, bon *Michel* : la Nation qui vous voit manœuvrer, a trop de bon ſens pour donner dans vos piéges ; & vous, Emiſſaires obſcurs, qui ne marchez que par des ſouterreins, on ne vous nomme pas ; ce ſeroit trop vous honorer que

de faire paſſer à la poſtérité la moindre trace de votre exiſtence.

Ce ſont des faits qu'on va expoſer dans peu au Public avec les preuves les plus authentiques(u).

(*u*) Avis aux compilateurs du Cabinet de Dreſde.

1°. Il faut ſoigneuſement confondre les dates.

2°. Adroits, comme vous l'êtes, par un petit tour de main vous ferez aiſément diſparoître un paſſage, & le remplacerez par un autre.

3°. L'art de tronquer les périodes vous ſera d'un grand ſecours; le moindre de vos Ecrivains le poſſéde en perfection, & vous ne manquerez jamais d'ouvriers.

4°. Dans le cas de quelques difficultés épineuſes, adreſſez-vous à M. *Plotho*; c'eſt l'homme du monde le plus déterminé à ſoutenir les contradictions les plus frappantes : l'accommodement avec le Mecklenbourg, il l'avoit annoncé fait & parfait, bien long-tems avant qu'on eût ſongé d'y mettre la main : il a *entiérement* défait les Autrichiens à Lowoſitz, & prié tout l'Empire à leurs funérailles. Vient une maudite Lettre, qui annonce leur réſurrection. *Plotho* trouve d'abord une reſſource dans ſon génie fertile, fait paſſer la Lettre

pour une Paſquinade, & ne fait pas grace au public d'un ſeul Autrichien. Ces gens-là font un gros détachement de leur armée à la barbe de leur prétendu vainqueur, pour dégager les Saxons, tout le monde crie: Eſt-ce là un exploit d'une armée battue? *Plotho* tient ferme; & peu s'en faut qu'il ne demande un *concluſum* formel ſur la victoire complette de Lowoſitz. Voilà, Meſſieurs, un homme tel qu'il vous le faut: vous aurez au premier jour une de ſes productions ſous le titre de *Penſées Patriotiques*. Oh le bel ouvrage!

Vous y trouverez tout le décalogue de Postdam. M. de *Schwarzenau* pourroit l'accuser de Plagiat, mais *divisum Imperium cum Jove Cæsar habet* ; ils s'entendent comme larrons en foire.

(*w*) Vous n'avez donc pas encore observé, M. *Hellen*, que le Public bâille à la répétition de cette fable.

(*x*) Observés par M. E.... grand Mathématicien de l'Académie de Berlin.

(*y*) Si je ne craignois pas de devenir aussi ennuyant que vous

Les grands préparatifs de la Cour de Vienne (w),

joints à d'autres phénomenes (x), *qui annonçoient l'exécution des vastes projets de cette Cour, ayant obligé Sa Majesté de la prévenir* (y);

l'êtes, mon cher M. *Hellen*, je retracerois ici les vérités que la Cour de Vienne oppose à ces fictions ; mais je laisse parler ses Écrits, le Public m'en sçaura bon gré ; je respecte ses jugemens, & vous voulez les escamoter.

(z) Pourrois-je vous demander, Quand ! Lorsque le Roi est entré en Saxe, il ne savoit rien, il ne se plaignoit de rien ; il a donc commencé la guerre sans sujet ; ou pour surprendre agréablement le Public, a-t-il dissimulé alors les raisons que vous nous présentez aujourd'hui sous les dehors si sis-

Elle fut informée de bonne part (z) *que l'intention de la Cour de Saxe étoit de laisser passer librement ses troupes, d'attendre ensuite les événemens pour en profiter, soit en se joignant à ses ennemis, soit en faisant une diversion*

tématiquement trompeurs. Allez, allez, M. *Hellen*, vous avez composé votre hiſtoire après coup ; vous êtes un chetif Prophéte,& nous ne ſommes pas des ſots.

(*aa*) *On eſt à préſent*, ne vous l'avois-je pas dit, M. *Hellen* ? Remarquez cet *à preſent*, encore ne dit-il rien, & ne dira jamais rien, à moins que vos compilateurs des Ecrits de Dreſde ne ſe conforment exactement, comme j'eſpere qu'ils le feront, aux ſalutaires avis que je viens de leur donner.

(*bb*) Nous avons déja répondu à toutes ces imputations dé-

dans ſes Etats.

On eſt à préſent (aa) *à même de prouver que cet avis, ſe conforme d'ailleurs au ſiſtême reconnu de la Cour de Saxe, n'a pas été deſtitué de fondement.*

Telles étoient les diſpoſitions de cette Cour (bb),

nuées de preuves & de vraisemblance : on ne les présente au Public, que pour faire diversion à l'attention qu'il prête aux cris de la Saxe, qui percent de tous côtés ; on ne suppose aujourd'hui des crimes à ce malheureux pays, que pour couvrir l'affreuse cupidité avec laquelle on le dépouille.

& Sa Majesté se voyant menacée de tout côté, par la Cour de Vienne & ses Alliés ; Elle n'a pû s'empêcher de recourir aux seuls moyens qui lui restoient, pour prevenir une perte inévitable, en mettant la Cour de Saxe hors d'état, jusqu'à la futu-

(*cc*) L'événement ſurpaſſe l'attente, & l'on a réuſſi au-delà de ſes ſouhaits. C'eſt, *M. Hellen*, ce que vous dites de mieux; je vous garantis de toute contradiction.

(*dd*) Abhorrent une pareille demarche; Eſtre ſuperieur en forces à ſon voiſin, & pour cela même l'aſſommer pour faire la guerre à une autre Puiſſance; ne donner d'autre raiſon d'un procédé ſi violent, que des motifs de convenance & de prudence; s'emparer de tout le pays, fouler les ſujets par des exactions de fourages & de vivres, les délier du ſerment qui les attache

re Paix, (cc) *d'augmenter le nombre de ſes ennemis. Toutes les Loix divines & humaines autoriſoient* (dd) *une pareille demarche*,

che à leur Souverain ; enlever toutes les caisses publiques ; forcer le Maître de cet Etat d'abandonner sa résidence; le bloquer dans son camp ; vouloir l'affamer avec toutes ses troupes ; les réduire enfin à la captivité, les forcer à coups de bâton à prendre service, contre la capitulation qu'on vient de signer ; achever de réduire à la mendicité tout le pays en enlevant bestiaux, &c.
agir en ennemi déclaré, recueillir tous les fruits de la guerre ; en répandre par tout la terreur, & ne songer à justifier ces cruautés qu'après les avoir commi-

ſes, de voir encore forger un ſyſtême entier de fictions, de fauſſetés, de contradictions, d'abſurdités, pour jetter du moins un voile ſur ces horreurs : ſi cela s'appelle remplir les devoirs qu'impoſent les loix divines & humaines à tout Etre raiſonnable, il faut renoncer à toute notion du vrai & du juſte ; le Droit ſanguinaire de l'utile & du convenable réglera déſormais les démarches des hommes ; *Hobbes* ſera le légiſlateur des Nations, & le Prince de *Machiavel*, le Code de l'Univers.

(*ee*) C'eſt envoyer le bon ſens aux petites-

& tout le monde impartial doit reconnoître (ee) *que Sa Majeſté*

Maiſons

Maisons que d'imaginer qu'ame vivante croira jamais rien de tout ce que vous nous comptez, mon incomparable M. *Hellen*.

(*ff*) Pensée heureuse & tout à fait analogue au rolle qu'on vous fait jouer, mon pauvre *Hellen* ! vous êtes né pour le comique larmoyant.

n'a pû s'abandonner à la discrétion d'un ennemi caché, mais d'autant plus dangereux qu'il se tenoit derriere le rideau (ff) *pour lui porter à la premiere occasion le coup le plus fatal dans le cœur de ses Etats dégarnis de troupes.*

Des considérations si pressantes, l'expérience du passé, & la façon de penser particuliere au Ministere de Saxe, n'ont pas per-

(gg) Non, M. *Hellen* : mon Financier avec ſon gros bon ſens, raiſonnoit mieux que vous. Dans un Pays neutre on n'y pille pas, on n'y connoît point les Droits d'un dépoſitaire armé, titre nouveau, dont l'honnête homme *Hobbes*, & beaucoup moins le vieux Radoteur *Grotius*, ne diſent pas le mot ; de là il s'enſuit que quiconque accorde une neutralité, renonce à tous ſes avantages ; ce qui, d'après l'idée de mon Financier, n'auroit pas fait

mis au Roi de ſe fier aux propoſitions de neutralité (gg), *qu'on n'auroit pas manqué d'éluder, dès qu'on auroit pû le faire avec quelque ſureté*, *& qui ſe combinoient parfaitement avec le ſiſtême dangereux d'une neutralité apparente, adoptée par* Cour

le compte de votre Maître.

(*hh*) Pour vous, M. *Hellen*, & pour toute votre Cour, parce que plus disposée à opprimer, qu'à sauver des Princes infortunés, elle n'a pas sû deviner les procédés généreux de L L. M M. J J. vis-à-vis de leur ami & allié le Roi de Pologne. Il est de fait, que l'Impératrice, bien loin de demander un avantage quelconque à son allié, ne songeoit qu'à sa sureté, lui offroit de le recevoir avec son armée en Bohême, & de lui laisser la faculté de la ramener en Saxe, au cas

de Saxe avec le consentement secret (hh) *de celle de Vienne.*

qu'il pût s'arranger avec ſon ennemi ; mais prévoyant les difficultés de cet accommodement, ainſi que les beſoins de ſon allié, Sa Majeſté lui offrit de plus un Traité de ſubſides pour ſes Troupes, ſi ne pouvant plus retourner en Saxe, elles venoient à perdre les fonds deſtinés à leur entretien. Les ſouhaits les plus ſincères, que toutes choſes puſſent tourner à la ſatisfaction du Roi de Pologne, terminoient ces offres, & ajoutoient un nouveau prix à ces marques d'amitié ; il n'y a là dedans ni vues d'intérêt, ni concert, ni arrangement préé-

tabli. S'il reſte encore à nos calomniateurs quelque ſentiment d'honneur & de probité, ne rougiront-ils pas à la vue de ces faits qui les couvriront de honte & de confuſion? Je vous plains, M. *Hellen*; ce coup eſt mortel, tout votre édifice tombe; mais ce n'eſt pas vous, qui l'avez bati; conſolez vous.

Toutes ces meſures, que Sa Majeſté a priſes en Saxe, & qu'on a taché de repréſenter ſous des couleurs ſi odieuſes, ne ſont que des ſuites ne-

(*ii*) Bravo, M. *Hellen*, vous vous accordez donc à la fin avec mon Financier; rien n'eſt plus ſiſtématique que votre Cour; la Saxe a été ruinée en régle.

ceſſaires de la premiere réſolution (ii) *qu'Elle a été obligée de prendre pour ſa propre conſervation, & elle n'a fait qu'ôter à la Cour de Saxe les moyens de lui nuire. Cependant on y a apporté toute la modération que les circonſtances peuvent permettre; le Pays jouit de toute la ſureté* (kk) *& de toute la tranquillité qu'il pourroit eſpérer au ſein même de la paix.*

(*kk*) Chantant à pleine gorge: *Cantabit vacuus coram latrone viator*; ne craignant par conſéquent plus aucun Huſſard Pruſ-

sien, ayant par tout portes & fenêtres ouvertes, écuries & greniers vuides, & maison nette.

Les troupes du Roi observent la plus exacte discipline, & il n'en reste plus en Saxe qu'autant (ll) *qu'il faut pour observer le camp de Sa Majesté Polonoise. On a pour Sa Majesté la Reine de Pologne tout le respect qui est dû à son rang,* (mm) *& ce n'est que par*

(*ll*) Qu'on peut encore y nourrir, & qu'on trouve inutiles ailleurs.

(*mm*) Bien entendu, dans les régles de

la Politeſſe Pruſſienne. En voici quelques échantillons : le Roi de Pruſſe s'empare de Dreſde ; impatient de chercher dans le Cabinet de la Cour de quoi colorer ſon invaſion, il établit des gardes ſur toutes les avenues, dans les coridors, dans les appartemens. Sa Majeſté la Reine, ſenſible à des marques de politeſſe ſi peu commune, fait prier le Roi, de vouloir bien l'en diſpenſer, en ſe rappellant qu'à ſon entrée en Saxe, il avoit promis toutes ſortes d'égards à la Famille Royale.

Le Roi charmé de cet avertiſſement re-

des repréſentations les plus convenables,

double d'attentions & fait doubler les gardes. Mais toujours prévoyant, toujours actif, il craint que ſa proie ne lui échape, & ordonne qu'on faſſe main baſſe ſur toutes ces vieilles étiquettes de Cour, de bienſéance, & de décence, & qu'on demande l'ouverture du cabinet & l'extradition des papiers. Auſſi-tôt un habile éxécuteur de ſes volontés ſe préſente à la Cour, & ſignifie l'intention de ſon Maître à ſa Majeſté la Reine. Expreſſions polies, phraſes ſucrées, maintien étudié, tout fut employé pour adoucir cet ordre é-

trange ; on y oppoſe les promeſſes du Roi, ſes déclarations, les droits ſacrés des Souverains, maîtres de leurs ſecrets comme de leur bien ; l'Officier inſiſte, s'excuſe, preſſe ; Sa Majeſté la Reine promet que perſonne ne touchera à ce Dépôt, & va juſques à ſceller la porte de ſes armes. Alors notre caméléon Pruſſien change de couleur, le naturel prend le deſſus, la méfiance ſe joint à la crainte de manquer aux ordres de ſon Maître, & il aſſocie ſon cachet aux armes de la Reine, s'enva chercher de nouveaux ordres, re-

vient, insiste sur l'extradition des papiers; Sa Majesté se met en personne devant la porte, l'Officier fait entendre que l'usage de la force faisoit partie de ses instructions; Sa Majesté, préparée à tout, ne l'étoit point encore à des violences ouvertes, se retire, le Cabinet est forcé, on en enleve les papiers, & voilà le vrai de cette scène outrageante.

Autre marque de tendresse. Sa Majesté la Reine demande au Roi de Prusse, dépositaire armé des revenus de la Saxe, de quoi entretenir Elle, son auguste Famille,

& ſa Maiſon, Elle n'obtient que 7000 écus à titre de réſidu de la caiſſe de la Cour ; Sa Majeſté inſiſte, point de réponſe ; ſes inſtances deviennent plus preſſantes, point de réponſe. Enfin ſept ſemaines de patience & de ſouffrance procurent à cette Princeſſe le ſoulagement qu'elle pouvoit ſe promettre du généreux ami de ſon auguſte Epoux. Il répond que n'étant que dépoſitaire des revenus de la Saxe, il ne ſauroit rien en détourner ; qu'il en rendroit bon compte ; qu'il avoit mis bon ordre à tout ; concluſion : la

qu'on a engagé cette Princeſſe à ne pas s'oppoſer qu'on ôtat du dépôt du cabinet de la Chancellerie de Dreſde, ſans rien toucher aux autres Archives, quelques papiers,

Cour de Dreſde n'a qu'à mourir de faim.

(*nn*) Autre fiction hardie, mais néceſſaire pour lier les événemens, & préparer le dénoûment auquel travaillent les compilateurs, que nous avons déjà ſi bien endoctrinés.

dont le Roi avoit déjà les copies (nn), *& dont Sa Majeſté a cru devoir s'emparer pour verifier les deſſeins dangereux des Miniſtres de Saxe, à ſon égard, & pour ſe procurer les originaux, dont on auroit d'ailleurs nié l'écriture & la vérité.*

(*oo*) *Riſum teneatis amici.* A qui comptez-vous ces fleurettes, *M. Hellen*? Le Roi de Pologne n'a pas envie de rire; & pour peu

C'eſt fort à regret (oo) *que le Roi s'eſt vû forcé à des démarches ſi déſagréables pour Sa Majeſté le*

que votre Maître continue de l'aimer, on craindra dans le Pays où vous êtes les progrès de ce mal épidémique; & on lui souhaitera des ennemis qu'il puisse haïr.

Roi de Pologne. L'estime & l'amitié personnelle de Sa Majesté pour ce Prince est toujours la même; mais elle n'a pû sacrifier à ses sentimens la sureté de son Etat; & Sa Majesté Polonoise ne doit attribuer ses disgraces, qu'aux mauvais conseils des personnes mal intentionnées, auxquelles elle se livre sans reserve & avec trop de confian-

ce. Dans la ſituation critique où ſe trouve Sa Majeſté, elle n'a pû conſulter d'autre conſidération, que le devoir eſſentiel, qui la lie au bonheur de ſes peuples. Un chacun eſt en droit de prévenir le mal, dont il eſt menacé, & de le faire retomber ſur celui qui en eſt l'auteur (pp.) *Ni les conſtitutions, ni les loix de l'Empire ne ſauroient empêcher qu'on ne ſe ſerve d'un droit*

(*pp*) Toutes ces concluſions dérivent de prémiſſes foncié-rement nulles ;

auſſi ſupérieur à tous les autres, que l'eſt celui de ſa conſervation, & de ſa propre défenſe; ſur tout lorſque le dépoſitaire de ces loix eſt ſi étroitement lié avec la Puiſſance ennemie, qu'il abuſe (qq) *viſiblement de ſon pouvoir pour la favoriſer.*

L'union du corps Germanique doit peu avoir à craindre d'un Prince, qui eſt ſi fort intéreſſé à ſa conſervation (rr), *& tous ceux, qui ont avec la Ma-*

(*qq*) Cela doit être vrai, parce que *Plotho* le dit auſſi.

(*rr*) Dès qu'il y trouve quelque avantage: mais pour les de-

voirs

voirs qu'elle impoſe à ſes membres, c'eſt aux moins puiſſants à les remplir ; c'eſt à eux ſeulement à reſpecter les liens qui les uniſſent au chef ſuprême, & à ſe ſoumettre aux Tribunaux établis pour le maintien du repos public, de la juſtice & des droits d'un chacun, à obéir à leurs arrêts, à payer leurs ſalaires.

Nec imbellem feroces progenerant aquilæ columbam.

Le Roi de Pruſſe ne s'amuſe pas à toutes ces bagatelles ; il ſe charge en gros des libertés Germaniques, & les détruit en détail. Le Pays de Lié-

jeſté le même intérêt à conſerver les libertés Germaniques, & la cauſe Proteſtante, doivent faire des vœux pour l'heureux ſuccès de ſes armes, puiſqu'il eſt certain que l'oppreſſion d'un des plus puiſſants Princes du corps Germanique & de la Communion Proteſtante, entraineroit néceſſairement la deſtruction totale de l'une & de l'autre ;

ge, le Mecklenbourg, la Saxe, Hanovre même, peuvent en rendre témoignage ; il se charge de la défense de la cause Protestante, que personne n'attaque ; ses intérêts domestiques, il sait les métamorphoser en intérêts de Religion, & fonde la réussite de cette manœuvre sur les égaremens d'un fanatisme, dont un siécle aussi éclairé que le nôtre ne devroit plus se laisser soupçonner.

(*ss*) Princes Protestants, qui n'avez pas cent mille hommes à mettre en campagne, rangez-vous sous les drapeaux

au lieu que cet Etat, dont on vante, que la Religion Protestante lui doit sa naissance, ne seroit qu'une foible barriere

(ff) *pour garantir la même Religion, qui ne se ressent déja*

Prussiens. La Saxe, siége primitif de votre Communion, est méprisée, avilie, parce qu'elle manque de bonnets de Grenadiers. Votre indépendance, vos droits, vos priviléges, rien de tout ce qui cimente cette societé de Souverains, que vous composez, ne peut désormais vous garantir des terribles effets du *Sic volo, sic ubeo*; derniere raison du Protestantisme Prussien. Il faut avoir cent mille hommes sur pied pour oser se dire un Protestant indépendant. Le Catéchisme de Heydel-

que trop de la direction des affaires qui regardent les intérêts

berg n'enſeigne pas cette Doctrine ; mais peut-être l'inférera-t-on dans la nouvelle édition, qu'on prépare à Berlin.

(*tt*) Que cette plainte eſt artificieuſe ! Qu'elle eſt intéreſſée ! Vous montrez trop-tôt le deſſous des cartes, M. *Hellen. Plotho, Schwarzenau, Rottkirch* n'ont depuis deux ans fait tant de bruit & de cabales à la Diéte, n'ont converti en objet de Religion toute matiére profane, & n'ont mis tout en combuſtion, que pour dépouiller la Saxe de ſon Directoire & en

de la Religion Proteſtante à la diete de l'Empire, de la part d'un Prince d'une autre Communion (tt).

aire un bouquet à votre Maître ; mais à cette heure la mine eſt éventée ; quelle imprudence, M. *Hellen* !

Telle étant la véritable ſituation de la criſe préſente, le Roi mon Maître ſe promet de l'amitié & des lumieres ſupérieures de Vos H. P. qu'elles reconnoîtront la juſtice des meſures que Sa Majeſté s'eſt vue forcée de prendre, & qu'au lieu de ſe prêter aux inſinuations malicieuſes de ſes ennemis (uu), *elles employe-*

(*uu*) Comment, M. *Hellen*, votre Maître

se déclare donc ennemi du Roi de Pologne ? Jusques à ce moment il l'accabloit de témoignages d'amitié & d'estime; mais *serò venientibus ossa.* Le Dépositaire a déja tout pris, il ne reste plus que la carcasse pour l'ennemi.

ront plutôt leurs bons offices pour inspirer de la modération aux Puissances qui paroissent avoir juré la ruine d'un Etat, dont le sort ne doit pas être indifférent à Votre Republique.

A la Haye le 15 *Octobre* 1756. (*Signé*) *de Hellen.*

PALINODIE,

OU LES

PARAPHRASEURS,

CONFUS, REPENTIS,

ET

PENITENS.

LE Mémoire raiſonné vient de paroître : la conduite de la Cour de Berlin triomphe du vrai, du juſte & de l'honnête ; & M. *Hellen* embouche la trompette pour annoncer ſa victoire : notre Parapharſe rentre dans le néant : confus, contrits, humiliés, nous irons en ramaſſer les lambeaux chez les Epiciers d'Utrecht, d'Am-

ſterdam, de la Haye & de Rotterdam: nous en ferons un holocauſte à la vérité, & nous irons chercher le bon ſens chez les Hottentots & y faire pénitence.

Mais avant que de prendre congé du Public, voudra-t-il bien nous accorder encore un moment d'audience? Nous hazarderons quelques doutes ſur le Mémoire raiſonné; ce ne ſera que pour notre inſtruction. La charité, premiére vertu d'un pénitent, nous interdit toute critique; nous déraiſonnerons peut-être ſur une piéce ſi bien raiſonnée; mais ſi ce malheur nous arrivoit, M. *Hellen* recueillant notre dernier ſoupir n'en ſeroit que plus certain de notre défaite.

Nous croyons voir d'abord dans cette piéce, bien plus d'eſprit que de raiſon, plus d'artifice que de candeur, plus d'illuſion que de vérité, plus d'adreſſe à tirer parti de tout, que d'attention à éviter les contradictions, plus de préſomption que de pruden-

ce, plus de prétentions que de juſtice.

Nous n'employons que des demi-teintes pour adoucir les traits de ce tableau ; nous allons le raprocher de l'original, pour qu'on puiſſe juger de la vérité de la reſſemblance.

La Cour de Berlin ſe flatteroit-elle effectivement de pouvoir, à force d'artifice & de ſuppoſitions, rectifier l'impreſſion qu'a fait dans toute l'Europe, la déclaration à la faveur de laquelle elle a cru pouvoir envahir & abimer la Saxe ? Dire aujourd'hui qu'on avoit déja alors les copies des découvertes, qu'on n'a pû ſe procurer que par une nouvelle violence, c'eſt vouloir inſulter au ſens commun. Le Roi de Pruſſe, qui ſentoit très-bien combien la deſtruction d'un pays neutre devoit révolter contre lui les Cours les plus reſpectables de l'Europe, ne ſut juſtifier une action ſi oppoſée aux loix ſacrées des Nations, que par des motifs de convenance &

de prudence; c'étoit un malheur pour la Saxe de se trouver dans son chemin, il n'avoit nul grief ni contre le Souverain, ni contre le pays. Mais voulant attaquer S. M. l'Impératrice, il ne pouvoit pas, disoit-il, lui convenir d'avoir en dos une armée telle que celle du Roi de Pologne; il falloit de plus s'assurer du pays pour se ménager une retraite en cas de malheur; il falloit forcer les Saxons à faire cause commune avec lui & à partager le risque de la guerre qu'il commençoit; c'est le langage, que ce Prince tint alors, & qu'il soutint même dans les lettres qu'il écrivit au Roi de Pologne. Ce sont les Propositions qu'il fit aux Saxons: s'il avoit eu des copies des piéces sur lesquelles il fonde aujourd'hui des violences déja consommées, est-il vraisemblable qu'un Prince qui n'a point encore sacrifié le moindre de ses avantages au plus beau trait de générosité, auroit supprimé des motifs, dans son

idée, très-propres à juſtifier tous ſes procédés? Mais que réſulte-t-il de ces obſervations? Que la Cour de Berlin n'avoit pas ces copies, qu'il eſt même de ſon honneur de dire qu'Elle ne les avoit pas, afin de ne pas tenir un langage contradictoire aux aſſurances claires & poſitives du Roi. Car ſi quelqu'un doit avoir péché contre cette bonne maxime, *Oportet mendacem eſſe memorem*: il vaut mieux que ce ſoient les Compilateurs des Ecrits de Dreſde, que l'auteur de la Déclaration qui a précédé l'invaſion de la Saxe: & par un grand *ergo* il eſt donc & reſtera éternellement vrai, que le Roi de Pruſſe a attaqué la Saxe, d'après ſon propre aveu, ſans rime & ſans raiſon; que n'oſant point ſe déclarer ennemi d'un pays dont la conduite étoit ſans reproche, & voulant néanmoins le dépouiller pour ſe dédommager d'avance des fraix de la guerre, & avoir en tout cas, quelque choſe à rendre, il crut pouvoir jouir

de ce bénéfice à titre de dépositaire : être nouveau dans l'ordre moral, qui, s'attribuant tous les droits de la guerre, jouit en même tems du privilége d'être exempt de l'obligation de la justifier.

Mais on a enfin trouvé des crimes à la Saxe. Elle fit en 1745 à titre d'ennemie de la Prusse, avec l'Autriche alors pour la troisieme fois injustement attaquée, une convention pour avoir part aux dépouilles de leur ennemi commun. Quelle audace, & cela en pleine guerre ! tandis que le Roi de Prusse ose, à peine, en pleine paix, faire une convention de partage du royaume de Bohême, rompre le Traité solemnel de Breslau, pour s'emparer de son lot, & assurer en même tems à tout l'univers, qu'il ne demandoit rien pour lui, & qu'il ne prenoit les armes que pour la défense d'un Prince, que, par ce même Traité de Breslau, il avoit abandonné ?

Mais la Saxe, dit-on, n'a voulu accéder à l'Article IV. ſéparé & ſecret du Traité de Petersbourg de 1746. que ſur le pied du Partage de 1745. Elle a nourri des idées offenſives contre le Roi de Pruſſe, & Elle lui a rendu de mauvais offices en Ruſſie & par-tout.

A cela nous repondons que la Saxe n'a point accédé du tout à l'Article en queſtion, & qu'elle auroit pû y accéder en toute conſcience; quelques efforts qu'on faſſe pour y découvrir des vues offenſives. La ſimple lettre de cet Article, tel qu'il ſe trouve à la ſuite du Mémoire raiſonné, réclamera toujours contre la violence qu'on veut lui faire; on y déſire la paix; on déclare ouvertement que ce n'eſt que pour l'affermir, qu'on prend des meſures, & des meſures capables de faire repentir l'agreſſeur de ſon injuſtice, qui, par ſa conduite actuelle, en prouve mieux que tout ce que nous pourrions dire, l'indiſpenſable néceſſité.

accession à l'Article IV. du Traité de Petersbourg : avec tout cela, elle ne l'a pas fait; où est donc son crime? Il se borne à une simple velléité. C'en est donc un grand de *vouloir seulement* imiter la Cour de Berlin?

Toujours la Saxe a rendu de mauvais offices au Roi de Prusse. Eh, à qui en rend-il de bons? si la Déprédation des cabinets gagnoit jamais celui de Postdam, que de secrets édifiants n'y trouveroit-on pas? on en a donné une petite notice dans la réponse de la Cour de Vienne au Manifeste Prussien; cela suffit en attendant que les circonstances permettent de répandre plus de lumieres sur ce sistême suivi d'iniquité.

Un Ministre qui, comme le Comte de Bruhl, voit les Etats de son Maître vexés & tyrannisés en pleine paix par l'indigne manœuvre qu'on pratiqua avec les Billets de la Steur & par les avanies qu'on lui fit essuyer dans le Commerce, qui éprouve per-

1a. il faut passer a la page 64. ~~revenir a 62 et de 62 a 65~~

Mais encore : une Puiſſance auxiliaire peut-elle être regardée ſur le même pied, que la Puiſſance belligérante ? Eh, qui peut mieux que le Roi de Pruſſe, décider cette queſtion ? Il ſe donnoit pour Puiſſance auxiliaire de feu l'Empereur Charles VII, & il portoit en poche le partage de la Bohême. Il n'eſt ni puiſſance auxiliaire ni belligérante, à ce qu'il dit lui-même, vis-à-vis de la Saxe, & il lui propoſe & veut la forcer même à joindre ſes Armes aux ſiennes pour avoir part à ſes conquêtes, ou à ſes pertes.

Peut-on plus décidément prononcer ſur une queſtion quelconque ? Nous reſpectons l'oracle de Poſtdam pour cette fois, & nous nous ſoumettons à cet Arrêt. Il s'enſuit que la Saxe ennemie de la Pruſſe a pû ſe ſtipuler le partage de 1745, & que redevenue amie de la même Puiſſance, elle auroit pu encore ſe ménager les mêmes avantages à l'occaſion de ſon

ſonnellement les mépris les plus outrageants de la part d'un Prince, lequel n'a jamais prononcé ſon nom ſans y ajouter quelque épithète offenſante, qui enfin ſait d'expérience que ni Traité ni Loi ne pourroit garantir la Saxe de ſa ruine vis-à-vis un pareil voiſin, ce Miniſtre s'amuſera apparemment à compoſer le panégyrique du grand ami de la Saxe, & il ſe fera un ſcrupule d'employer contre la Cour de Berlin les mêmes armes dont Elle ſe ſert contre tout le monde?

Reſte encore le grand cheval de bataille à combattre. Si nous étions auſſi habiles que les cuiraſſiers & dragons Autrichiens l'ont été à la journée de Lowoſitz, le Chevalier ſeroit bientôt deſarçonné; mais nous ne ſommes pas auſſi exercés qu'eux au coup de ſabre; voyons toujours ſi nous ne trouverons pas le défaut de la cuiraſſe.

Quoique cette Alliance offenſive avec la Ruſſie, qu'on prenoit pour prétexte

prétexte & dont la Cour de Vienne nia d'abord l'exiſtence, ne ſoit en effet qu'un engagement défenſif, le Miniſtère de Vienne n'a cependant cherché, à ce qu'on prétend, qu'à brouiller le Roi de Pruſſe avec la Ruſſie, afin de hâter l'exiſtence du cas de l'Alliance. Pour démontrer cette aſſertation, on produit entre autres Piéces, quelques lettres du Comte de Flemming qui dit tenir de la bouche du Comte de Zaunitz des particularités déciſives pour la guerre.

Nous ne tranſcrirons point ici ces paſſages; on nous accuſeroit peut-être de les avoir tronqués: car les imputations les plus abſurdes ne coûtent rien à l'auteur du Mémoire raiſonné.

Si le Comte de Kaunitz a dit au Comte de Flemming, que ſa Cour feroit bien de ſonger à ſa ſûreté en raſſemblant ſes troupes, c'étoit dans le tems que tous les Miniſtres étran-

gers à Berlin annonçoient d'une même voix à leurs Maîtres, les grands préparatifs de guerre que faiſoit le Roi de Pruſſe; l'avis étoit donc en ſa place, il étoit de plus auſſi ſimple que néceſſaire. Cela dénote-il un concert pris, un arrangement arrêté ou ſeulement à prendre? Et ſi on avoit pris effectivement des meſures avec la Cour de Saxe, eſt-il une Puiſſance au monde, qui auroit pu le trouver mauvais? Malgré l'impudence avec laquelle on ſoutient que la Cour de Vienne a été la premiere à courir aux armes, toute l'Europe en ſait-elle moins, que les armemens du Roi de Pruſſe ont précédé de plus d'un mois, les ordres que la Cour de Vienne a donnés pour la marche de ſes troupes? N'y a-t-il pas des millions de témoins qui atteſteront tout d'une voix, que le Roi de Pruſſe ſe trouvoit déja à portée de tomber avec quatre-vingt mille combattans ſur la Bohême, tandis qu'il n'y avoit

pas encore trente mille hommes de raſſemblés pour la défendre ? Que peuvent des raiſonnemens contre des faits pareils ? Mais le Comte de Kaunitz a dit au Comte de Flemming, qu'il avoit imaginé une réponſe propre à tenir le Roi de Pruſſe en ſuſpens & à nourrir ſes inquiétudes.

Voyons donc ſi la réponſe que le ſieur Klingraff a eue de la bouche même de S. M. l'Impératrice, étoit d'eſpéce à produire cet effet.

Nous trouvons d'abord que dans le Mémoire on a retranché la partie eſſentielle qui diſoit que les meſures que prenoit S. M. ne tendoient au préjudice de perſonne. Que dirons nous de cette omiſſion ? eſt-ce artifice, eſt-ce infidélité ? La réponſe de S. M. l'Impératrice eſt entre les mains de tout le monde ; pourquoi en ſuprimer ce qui la rendoit déciſive pour le maintien du repos public ? C'eſt que ce trait auroit défiguré tout le ſiſtême des vues offenſives

qu'on prête à la Cour de Vienne ; c'étoit une barriére que notre raiſonneur trouvoit dans ſon chemin, il falloit la ſauter pour arriver aux conſéquences qu'il veut tirer du Diſcours du Comte de Kaunitz raporté par le Comte de Flemming.

Que le Miniſtre ait dit tout ce qu'on lui fait dire, ſa Cour a-t-elle agi en conſéquence des inductions qu'on en tire ? Non aſſurément : S. M. l'Impératrice ayant déclaré que ſes meſures n'étoient que défenſives, & ne tendoient au préjudice de perſonne, pourquoi le Roi de Pruſſe, au lieu de preſcrire à une grande Cour juſques aux termes de la Déclaration qu'il en exigeoit, n'a-t-il pas pris pour arbitres les traités qui, à la place d'une tréve qu'il demandoit, ſtatuoient un état de paix permanent ? Déclarer ſimplement qu'il s'y tiendroit, & ceſſer en conſéquence ſes préparatifs, ç'auroit été ajouter foi à la Déclaration de S. M.

l'Impératrice, & la mettre dans le cas de pouvoir, avec dignité, en agir de même. Mais cette voie de conciliation si unie & si simple, on ne l'a négligée que parce qu'on s'imaginoit qu'étant tout préparé à porter des coups mortels à la Maison d'Autriche, il ne falloit pas en perdre l'occasion.

Mais que prouve donc enfin ce fameux Mémoire si hérissé de preuves? Il prouve décidément, que l'esprit s'égare sans la raison, que l'artifice avec lequel on a lié les différentes parties, est détruit par la candeur que nous mettons dans l'exposé de nos faits, que l'illusion disparoît à la lumiére de la vérité, que l'adresse de tirer parti de tout se noye dans les contradictions qu'on n'a pas su éviter, que la présomption de vouloir en impoſer au public peche contre les regles de la prudence, & que la prétention de vouloir condamner dans son prochain des principes &

des procédés qu'on a adoptés, pratiqués & constamment suivis, blesse la justice : il en résulte par conséquent que nous avons bien défini cette rare Piéce, & il en résulte encore, que le Roi de Prusse fait aujourd'hui qu'on a pris de bonnes & justes mesures pour faire succéder le repentir à une quatriéme infraction des Traités. *Amen.*

MEMOIRE

Présenté à leurs H. P. les Etats-Généraux des Provinces-Unies par M. DE HELLEN, *chargé des Affaires du Roi de Prusse, le* 15 *Octobre* 1756,

AVEC UNE AMPLIATION.

HAUTS & Puissants Seigneurs, *aussi longtems, à moins que vous n'y preniez bien garde, qu'il plaira à votre bon voisin le Roi de Prusse de vous laisser tels!*

Le Roi mon Maître, *qui souhaiteroit fort de le devenir aussi de tous les Etats de l'auguste Maison d'Autriche*, n'a pû apprendre, *lui qui croit savoir tout*, qu'avec une extrême sensibilité *d'ouie & non de cœur*, les *justes* efforts que M. le Résident de Saxe vient d'employer, *comme on devoit naturellement s'y attendre*, dans un Mémoire

très-ſolide & bien tourné préſenté le 29 du mois paſſé, pour prévenir V. H. P. contre la démarche *criante & d'ailleurs notoire*, que Sa Majeſté, *à ce qu'elle voudroit bien ſe perſuader à elle & aux autres*, a été obligée de faire, *quoique ſans aucune raiſon valable*, envers & *contre* la Cour de Dreſde, en la préſentant ſous de fauſſes couleurs, *puiſqu'on ne ſauroit en trouver d'aſſez vives pour en dépeindre toute l'indignité*, & en exagerant, *ce qui cependant ne ſe peut pas*, d'une façon *peu* artificieuſe, *mais très-véritable*, les circonſtances *énormes* de tout ce qui s'eſt paſſé à cette occaſion *ſans exemple*.

Peu jalouſe comme Sa Majeſté a toujours été, *ſoit du qu'en dira-t-on*, *ſoit* de ſe conſerver l'amitié & la confiance de V. H. P. & *peu ſoigneuſe* de ne laiſſer aucun doute ſur la *prétendue* juſtice de ſes actions *violentes*, elle m'a donné, *non pas de l'argent, s'il vous plaît*, *mais* des ordres exprès, *ſans leſquels jamais aſſurément je n'oſe-*

rois vous débiter tant d'impertinences, de ne pas perdre un moment, *dûssé-je y perdre en échange ma réputation & mes peines*, pour *tenter la choſe impoſſible*, *qui eſt de* les déſabuſer des mauvaiſes impreſſions qu'on tache de leur inſpirer *enſuite d'un nombre infini de faits parvenus à leur connoiſſance*, *qui néceſſairement devoient les produire*, & de mettre pour cet effet devant leurs yeux, *auxquels pour être conſéquent je dois ſuppoſer la berlue*, un abrégé *fort long* des injuſtes motifs qui ont réglé, *ainſi qu'on ne s'en reſſent que trop*, les démarches *à la vérité mal digérées* de Sa Majeſté dans cette affaire, en attendant que le tems lui permette *de laiſſer voir au public le deſſous des cartes en dépit de la honte & du blâme qui en retomberoit ſur lui*, & de dévoiler à la face de toute l'Europe, *étonnée ſans doute de notre impudence*, la conduite auſſi injuſte que dangereuſe que la Cour de Saxe *malheureuſement éprouve qu'on* a tenue à ſon égard.

Cette Cour, *& vous voyez bien que c'eſt de la mienne que je parle*, a mauvaiſe grace *certainement* de réclamer contre le Roi *de Pologne* les Loix reſpectables des Nations, *qu'Elle ne connoît ni n'adopte*, & qu'elle a été la premiere, *depuis que l'Univers exiſte*, à violer *de la façon du monde la plus indécente* envers *Sa* Majeſté *Polonoiſe la Reine ſon épouſe, ſon Auguſte Famille & ſon Pays.* Le Public *irrite ſans doute par toutes ces atrocités*, eſt déjà inſtruit en partie, *ſur-tout par le démenti donné dans la reponſe au Mémoire de M. de Klingraff du 20 Août*, & le ſera encore davantage des deſſeins dangereux que la Cour de Vienne *n'a jamais conçus, mais qu'au contraire* a formés contre *Elle* le Roi mon Maître, & qui ne tendent pas à moins qu'à lui enlever *tout le reſte apres* la Siléſie *qu'en conſcience, ſi nous en avions, nous ſerions obligés de lui reſtituer*, & à détruire même toute ſa Puiſſance, *à laquelle néanmoins, comme le fait*

voir la journée de Lowoſitz ; on ne ſe joue pas impunément.

La Cour de Saxe, *qui a de la probité*, n'eſt *pas* entrée dans tout ce plan *inique*, en le réſervant *d'être fidelle aux Traités & à ſes promeſſes, elle a été* du conſentement *de l'honneur & de la bonne foi une* des parties principales, *qui ſe ſont contentées de pourvoir autant que faire ſe pouvoit à ſa défenſe : elle nous a dit rondement qu'elle étoit réſolue* de n'y point paroître ; *cela nous fache malgré l'aſſurance que nous avons donnée à la face du Public, que nous n'avions rien contre elle, & nous ne ceſſerons de tacher à nous venger d'elle*, que lorſque les forces du Roi mon Maître ſeroient ſi affoiblies ou partagées, qu'elle pourroit impunément *nous chatier, & que nous fuſſions forcés de* lever *enfin* le maſque. *Suivant l'affreux deſſein que deſſus, S. M. Pruſſienne ne s'eſt pas contentee d'en préparer les outils chez elle*, Elle s'eſt même laiſſé aller juſqu'à négocier

avec *toutes les Puiſſances jalouſes ou ennemies de* la Cour de Vienne ſur un partage éventuel des Etats de S. M. *l'Impératrice Reine*, & *à eſſayer* de ſtipuler pour ſa part *des Etats & Pays bien plus etendus que* les Duchés de Magdebourg & de Croſſen avec les cercles de Zullichau, de Cotbus & de Schwibus. En attendant que l'occaſion ſe préſente, *& à parler franchement, je crois qu'elle ne ſe préſentera jamais*, d'exécuter ces vaſtes projets, les Miniſtres de Saxe *ainſi que tous les autres ont vu comment les Miniſtres & Emiſſaires de Pruſſe* ont fait jouer dans toutes les Cours de l'Europe tous les reſſorts d'une Politique illicite pour ſe frayer le chemin à l'exécution de leur plan : ils ont pris à tâche de donner *contre le témoignage manifeſte de la vérité*, une tournure odieuſe à toutes les actions les plus innocentes *de tous les voiſins* du Roi *mon maître, & ſur-tout à celles de la Cour de Vienne à qui il en veut par prédilection*, & ils n'ont épargné ni

insinuations malignes, *ni embuches, ni ruses, ni faussetés*, ni même les calomnies les plus atroces pour indisposer tout le monde contre Sa Majesté *l'Impératrice Reine*, & pour lui susciter des ennemis, *& des rebelles jusques dans le sein de ses Etats héréditaires.* Par tout ce sont des faits *qu'on déteste, & ce n'est qu'afin de voir si l'on est assez bon pour m'en croire sur ma parole, que je dis* qu'on va exposer dans peu au public avec les preuves les plus autentiques, *des choses dont nous serions, mon Maître & moi, fort embarrassés de fournir le moindre indice.*

Les grands préparatifs *de guerre qu'on faisoit à Berlin, ont réveillé l'attention* de la Cour de Vienne, *en quoi je ne trouve rien que de raisonnable, & ces préparatifs* joints à d'autres phénomenes, qui annonçoient l'exécution des vastes projets *formés aux dépens* de cette Cour, ayant obligé Sa Majesté *l'Impératrice Reine de pourvoir à sa sureté, ces mesures nous ont mis dans l'impossibilité* de la pré-

venir ; *ce n'eſt pas là certes ce que ſouhaitoit Sa Majeſté Pruſſienne* ; Elle fut informée *en même tems*, de bonne part, *car on lui en donna une aſſurance formelle par écrit au nom du Roi de Pologne*, que l'intention de la Cour de Saxe étoit de laiſſer paſſer librement ſes troupes ; & *malgré l'officieuſe effraction du cabinet de Dreſde nous n'avons rien trouvé, quoique nous en diſions, qui prouve que cette Cour comptoit* d'attendre enſuite les événemens pour en profiter *contre le Roi mon Seigneur*, ſoit en ſe joignant à ſes ennemis, ſoit en faiſant une diverſion dans ſes Etats. On eſt à préſent à même de prouver, *que tout ce que nous en avons avancé n'eſt qu'impoſture*, & que cet avis ſi conforme d'ailleurs *à ce que nous aurions fait nous autres Pruſſiens en pareil cas, n'a été forgé que par nous mêmes, étant trop oppoſé* au ſyſtême reconnu de la Cour de Saxe, *dont la juſte défiance vis-à-vis du Roi mon Maître* n'a pas été, *comme on le voit, hélas !* déſtituée de fondement.

Telles étoient, *dès la paix de Dresde*, les *exécrables* dispositions *du Roi de Prusse à l'égard* de cette Cour, & Sa Majesté *Polonoise* se voyant menacée de tous côtés *par notre perfide & subite irruption en Saxe, & ne pouvant par conséquent être secourue à tems* par la Cour de Vienne & ses Alliés, elle n'a pû s'empêcher de recourir aux seuls moyens qui lui restoient pour prévevenir une perte inévitable, en *se* mettant *à la tête de son Armée rassemblée sous le Château de Kœnigstein; mais par toutes les violences qui ont été exercées depuis à Dresde & dans le pays & par le blocus de cette Armée qui manquoit de subsistance, le Roi mon maître a fait tout ce qu'il a pû pour mettre* la Cour de Saxe hors d'état jusqu'à la future paix, d'augmenter le nombre de ses *justes* ennemis.

Toutes les Loix divines & humaines *dont cependant nous ne nous soucions gueres*, & la propre conduite de la Cour de Saxe *nous condamnent hautement: ce ne*

peuvent être que les affreuſes maximes du Cabinet de Berlin, qui autoriſent une pareille démarche, & tout le monde impartial doit reconnoître, & *reconnoît effectivement*, que Sa Majeſté *le Roi de Pologne* n'a pû s'abandonner à la diſcretion d'un ennemi *juré, implacable*, caché; mais d'autant plus dangereux, qu'il ſe tenoit derriere le rideau *de grandes proteſtations d'amitié* pour lui porter à la premiere occaſion, *ainſi que cela vient d'arriver*, le coup le plus fatal dans le cœur de ſes Etats dégarnis de troupes.

Des conſidérations ſi preſſantes *doivent révolter tous les honnêtes gens contre le Roi de Pruſſe*, l'expérience du paſſé; *c'eſt-à-dire, ce qu'il a fait en* 1741, 1742, 1744. *& cette année-ci, doit ſervir à toutes les Puiſſances de l'Europe, de leçon pour l'avenir*, & la façon de penſer *& d'agir* particuliere, *non pas* au Miniſtére de Saxe, *mais au Roi mon maître, eſt moulée ſur les ſentimens de duplicité que ſa morale lui inſpire. Ces*

diſpoſitions

dispositions du cœur & de l'esprit n'ont pas permis au Roi, *& cela va sans dire*, de s'en fier aux propositions d'une neutralité *qui l'auroit empêché de dépouiller la Saxe; & c'est pour cela que nous sommes forcés d'avancer aujourd'hui, quoiqu'en dépit de la vérité*, qu'on n'auroit pas manqué d'éluder *cette neutralité* dès qu'on auroit pû le faire avec quelque sureté, *à quoi cependant nous avons mis bon ordre par une action digne de nous seuls*, & qui se combinoit d'ailleurs parfaitement avec le systême dangereux *de ma Cour, laquelle même en tems de paix ne garde qu'une espéce* d'une neutralité apparente, *diamétralement opposée au systême de bonne foi & de tranquillité* adopté par la Cour de Saxe, avec le consentement *de toutes les Loix d'equité & de justice & avec l'applaudissement* secret de celle de Vienne.

Toutes les mesures que Sa Majesté a prises en Saxe; que l'on tâche de représenter sous des couleurs si odieuses *qu'elles excitent à juste titre l'indignation*

générale contre Elle, ne ſont que des ſuites néceſſaires de la premiere réſolution ; *car lorſqu'une fois on s'eſt propoſé d'aſſommer quelqu'un, il faut bien mettre la main ſur lui ; mais H. & P. S. nous ne nous perſuaderons jamais ni vous ni moi*, qu'elle a été obligée de prendre *de ſemblables meſures* pour ſa propre conſervation, *& puiſque pour toute juſtification de ſes procédés criminels, Elle ſe contente de dire, qu'*Elle n'a fait qu'ôter à la Cour de Saxe les moyens de lui nuire, *vous ſentez bien que ce prétexte eſt applicable à tous ceux qui, ainſi que la Cour de Saxe, n'en ont jamais eu la volonté.* Cependant on y a apporté toute la modération, *Pruſſienne s'entend*, que les circonſtances peuvent permettre, *témoin les caiſſes enlevées, l'artillerie emmenée, les contributions ſequéſtrées, le gouvernement changé, les exactions pouſſées à l'excés, les Sujets réduits à la beſace, Sa Majeſſé Polonoiſe & ſon armée aſſiégées & enſuite obligées à capituler, les gardes miſes & doublées au Palais Royal, & maintes au-*

tres marques d'amitié & de politeſſe ; malgré cela le Pays jouit de toute la ſûreté & de toute la tranquilité, qu'il pouvoit eſpérer au ſein même de la paix, *car les morts ſont exempts de maladie* : les troupes du Roi obſervent la diſcipline la plus exacte *vis-à-vis de leurs ſupérieurs, moyennant quoi on les quitte du reſte*, & il n'en reſte plus en Saxe qu'autant qu'il faut *pour manger les diſtricts où n'ont pas paſſé celles qu'on a employées* pour obſerver le camp de Sa Majeſté Polonoiſe. On a pour Sa Majeſté la Reine de Pologne tout le reſpect qui eſt dû à ſon rang, *bien entendu dans ce Mémoire, mais non pas à Dreſde*, & ce n'eſt que par les repréſentations les plus convenables, *comme par exemple par le compliment qu'on lui a fait, de s'ôter de devant la porte du cabinet ſecret, ſi Elle ne vouloit pas qu'on uſât de violence ſur ſon auguſte perſonne*, qu'on a engagé cette Princeſſe, *fort honnêtement, comme vous voyez*, à ne pas s'oppoſer qu'on ôte du dépôt du cabi-

net de la Chancellerie de Dresde, sans rien toucher aux autres archives, *qui n'excitoient ni notre curiosité ni notre convoitise*; quelques papiers, dont le Roi, *à ce qu'il veut que je dise*, avoit déjà les copies, & dont Sa Majesté a cru *mal à propos* devoir s'emparer pour vérifier, *ainsi qu'il s'en flattoit vainement*, les desseins dangereux des Ministres de Saxe à son égard, & pour se procurer les originaux *de ces copies imaginaires*, dont on auroit d'ailleurs nié l'existence & la vérité, *& cela pour ne pas mentir.*

C'est fort à regret que le Roi s'est vu forcé à des démarches si désagréables pour Sa Majesté le Roi de Pologne: *la façon dont nous nous y prenons à son égard, doit vous en convaincre.* L'estime & l'amitié personnelle de Sa Majesté pour ce Prince est toujours la même, *& les marques ne sauroient lui en devenir plus onereuses*; mais Elle n'a pas pu sacrifier à ces sentimens *une victime plus agréable que celle de s'approprier toute la Saxe par la force, sous*

le prétexte frivole de la ſureté de ſon Etat ; & Sa Majeſté Polonoiſe *eſt perſuadée auſſi bien que le reſte des hommes, qu'*Elle ne doit attribuer ſes diſgraces qu'aux *mouvemens de haine, de vangeance & de cupidité du Roi mon Maître, qui ſait bien ſe donner de* mauvais conſeils *à ſoi-même, ſans avoir beſoin du ſecours* des perſonnes mal intentionnées, auxquelles *on ſuppoſe peut-être, mais à tort, qu'*Elle ſe livre ſans réſerve & avec trop de confiance.

Dans la poſition critique où ſe trouve Sa Majeſté *par ſa propre faute, Elle n'eſt ſûrement pas trop à ſon aiſe : remplie de ſes injuſtes projets*, Elle n'a pas pu conſulter d'autre conſidération *que celle de la force & de la violence ; moyens qui ſont plus de ſon goût* que le devoir eſſentiel qui la lie au bonheur de ſes *malheureux* Peuples. Un chacun eſt en droit de prévenir le mal dont il eſt menacé, & de le faire retomber ſur celui qui en eſt l'Auteur. Ni les conſtitutions ni les Loix de l'Empire ne ſauroient empêcher qu'on ne ſe ſerve

d'un droit auſſi ſupérieur à tous les autres que l'eſt celui de ſa conſervation & de ſa propre défenſe ; *d'où je conclus qu'il n'y a rien à quoi les procédés de ma Cour & les Loix de l'Empire n'autoriſent le Roi de Pologne & l'Impératrice Reine contre le Roi mon Seigneur*, & ſur tout lorſque, *comme dans le cas préſent*, le dépoſitaire de ces Loix eſt *lui-même offenſé*, & ſi étroitement uni avec la Puiſſance *attaquée* & ennemie *de tout ce qui tend à la deſtruction de l'Allemagne, à laquelle cependant le Roi mon Maître travaille avec un zele ſi marqué*, qu'il abuſe viſiblement de ſon pouvoir pour la favoriſer.

L'union du corps Germanique ne doit rien avoir à craindre d'un Prince *tel que Sa Majeſté l'Empereur*, qui eſt ſi fort intéreſſé à la conſerver, & tous ceux, qui ont avec Sa Majeſté *l'Impératrice Reine* le même intérêt à conſerver les libertés Germaniques, *ſans diſtinguer entre la cauſe Catholique* & la cauſe Proteſtante, doivent faire des vœux pour l'heureux ſuccès de ſes ar-

mes, puiſqu'il eſt certain que l'oppreſſion d'un des plus puiſſants Princes du corps Germanique *doit ouvrir les yeux à tous les autres ſur le ſort qu'on leur prépare, & que contre un Ennemi commun l'indolence de la Communion Romaine* & de la Communion Proteſtante entraîneroit néceſſairement la deſtruction totale de l'une & de l'autre ; *il faut des forces réunies, H. & P. S. & plus nombreuſes que celles de la Saxe pour réſiſter au Deſpotiſme, que le Roi mon Maître veut établir*, au lieu que cet Etat, *qu'il a déjà uſurpé*, & dont on vante *ſur la foi des actes & des Hiſtoires les plus autentiques*, que la Religion Proteſtante lui doit ſa naiſſance, ne ſeroit qu'une foible barriere pour garantir la même Religion, *ainſi que toutes les autres, qui ſont reçues dans l'Empire Germanique*, qui ne ſe reſſent déjà que trop de la direction des affaires, *que le Roi mon Maître veut s'arroger dans tous les événemens* qui regardent les intérêts de la Religion Proteſtante à la Diéte de l'Empire,

34189

comme contraire aux Loix les plus communes & aux premiers principes du Chriſtianiſme, & comme venant de la part d'un Prince d'une autre Communion *que celle des biens & des ſentimens.*

Telle étant la véritable ſituation de la criſe préſente, le Roi mon Maître, *Auteur de tous ces deſordres, eſpere en vain d'en ſortir avec profit, au lieu que l'Europe entiere* ſe promet de l'amitié & des lumieres de V. H. P. qu'Elles reconnoîtront la juſtice des meſures que Sa Majeſté l'*Impératrice Reine* s'eſt vuë forcée de prendre, & qu'au lieu de ſe prêter aux inſinuations malignes de ſes ennemis *& ſur tout à celles du Roi mon Seigneur*, elles employeront plutôt leurs bons offices, *ou ce qui vaudroit mieux, leurs forces de terre & de mer*, pour inſpirer *ce dont je doute*, de la modération *à mon Maître &* aux Puiſſances qui paroiſſent avoir juré la ruine d'un Etat, dont le ſort ne doit pas être indifférent à votre République.

FIN.

EC755
M837o
no.13-18